



# Regard

Regard sur **GRENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

## ÉDITO

N° 473 - OCTOBRE 2015

### VERS UNE ÉCOLE GRATUITE POUR TOUTES ET TOUS !

Cette année encore, la rentrée des classes s'est bien déroulée pour l'ensemble des élèves de nos six écoles et du collège. Comme à l'habitude, la période estivale a permis de nombreux travaux de réfection, d'entretien dans chaque établissement, avec une attention particulière à la rénovation de la toiture de l'école Marcel-Morieux, avant celle d'autres écoles prochainement, mais aussi une étude afin d'améliorer et de sécuriser la sortie de l'école Jean-Rostand.

Tout a été mis en œuvre à nouveau pour permettre le meilleur accueil possible de nos enfants, et pour cela, Grenay poursuit, sans aucune restriction, les efforts en matière d'éducation pour offrir à ses jeunes toutes les chances de réussite scolaire. C'est en ce sens que la commune reconduit, cette année de nombreuses actions telles que :

- la dotation de matériel à la pointe des nouvelles technologies, comme des VPI (vidéo-projecteurs interactifs) pour 3 salles de classes.
- la distribution hebdomadaire



de fruits à la récréation à l'ensemble des écoles.

Sans compter les budgets alloués aux fournitures scolaires, aux sorties, à la piscine, au transport...

Vous pourrez lire dans ce même éditorial, un bilan complet des dépenses réservées au bien-être, au bien apprendre de nos chères têtes blondes. Il est d'ailleurs remarquable de constater les efforts réalisés depuis quelques années afin d'améliorer le quotidien de et à l'école. Notez également l'augmentation des budgets, dans le but de diminuer et de voir disparaître vos participa-

tions financières aux coopératives scolaires, car il est important de respecter la gratuité de l'école publique. Il s'en suit que nous soutenons les projets mis en place par les enseignants et les parents d'élèves, que nous travaillons ensemble à leur réalisation.

Force est de constater que nos enfants ne sont pas les moins aidés, bien au contraire, plus aucune fourniture scolaire n'est demandée.

Preuve est faite qu'il fait bon vivre à Grenay, puisque notre population rajeunie et cela se voit avec l'augmentation des effectifs de nos écoles,

ce qui permet d'échapper cette année à une fermeture de classe à l'école Edmond-Bince, car l'effectif prévisionnel de la prochaine rentrée entraînerait une réouverture.

Avec l'ouverture de notre Médiathèque-Estaminet, le projet culturel à destination des écoles sera renforcé. Chaque enfant possède sa carte de prêt et pourra prochainement emprunter des ouvrages dans son école ou à la Médiathèque et les rendre dans chacun de ces lieux, grâce à l'installation de micro bibliothèques.

Les activités périscolaires ainsi que la cantine ont également été reconduites avec de nouveaux lieux d'accueil, et fonctionnent déjà à plein régime. Vous pourrez découvrir les projets pour cette nouvelle année scolaire, en page suivante, ainsi que bon nombre d'informations utiles.

Bonne année scolaire à toutes et à tous.

**Christelle Buisette**  
Maire-adjointe  
chargée des affaires scolaires

# ÉCOLES

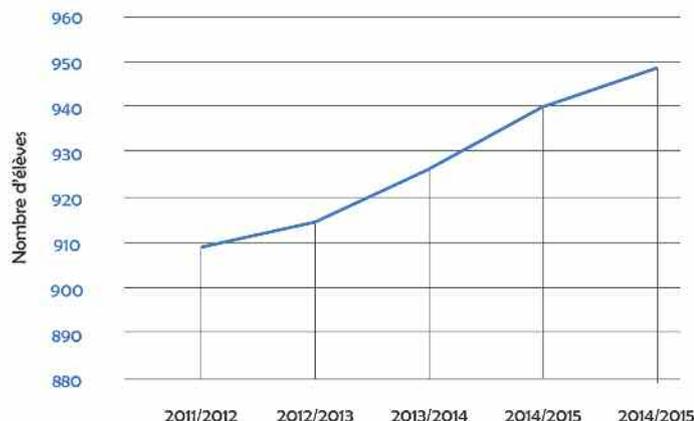
## INSCRIPTION DANS LES ÉCOLES : EFFECTIFS EN HAUSSE !

C'est le constat qui est fait depuis quelques années. Au 15 septembre, 948 élèves fréquentent les écoles maternelles et primaires de Grenay.

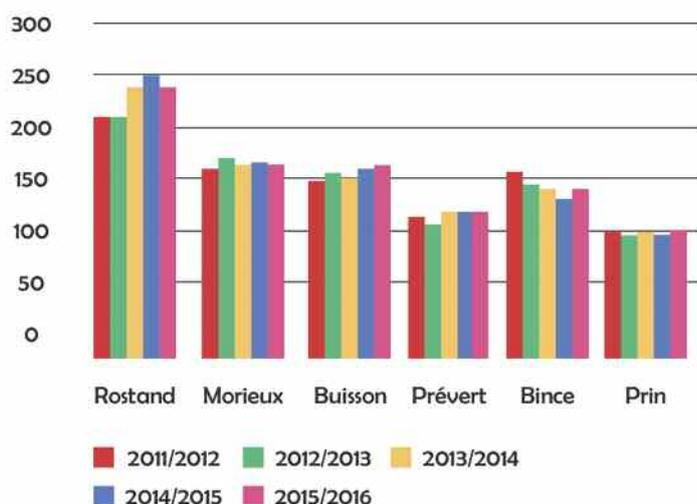
Cette augmentation est due en partie au rajeunissement de la population grenaysienne. Les ayants-droits cèdent leur place aux jeunes couples

avec des enfants. Elle est due également à la politique municipale qui contribue à rendre attractive notre commune : création des cantines et des garderies municipales permettant aux familles de ne plus quitter la ville pour trouver un mode de garde périscolaire.

Evolution du nombre d'élèves en écoles primaires et maternelles



détail par école



A contrario, il a fallu en 2013 redécouper la carte scolaire permettant ainsi de limiter les effectifs des écoles du centre. Ceci a favorisé cette année la « non-fermeture » d'une classe à l'école E.Bince puisque les effectifs prévisionnels de la rentrée 2016 seront à la hausse.

Depuis la rentrée 2014, les écoles

et la commune s'associent pour décider d'une période d'inscriptions. Cela permet une meilleure visibilité des effectifs et une meilleure gestion des demandes de dérogations.

Cette année, un courrier a également été transmis aux familles ayant des enfants en âge de s'inscrire.

### ZOOM SUR LE COLLÈGE

Le collège Langevin-Wallon est entré dans la phase terminale de sa rénovation. Les locaux, plus vastes et accueillants, permettent d'accueillir 412 collégiens. A l'exemple des écoles élémentaires, les effectifs sont également à la hausse.

### CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

- la scolarité est obligatoire pour les enfants de 6 à 16 ans,
- le maire est chargé du contrôle de l'obligation scolaire en liaison avec la circonscription,
- la commune ne verse pas de subvention aux villes accueillant des Grenaysiens puisqu'elle ne demande rien aux communes dont les enfants sont scolarisés à Grenay,
- la bourse communale d'un montant de 35€ est versée sur demande aux élèves fréquentant les établissements du second degré postérieurs au collège autres que ceux de Bully-les-Mines, Liévin et Noeux-les-Mines, (RIB + certificat de scolarité à transmettre au service scolaire avant les vacances de la Toussaint).

# ÉCOLES

## GRATUITÉ DE LA SCOLARITÉ !

Depuis 1881, le fondement de la scolarité est la gratuité. Aussi et depuis quelques années, la municipalité, en partenariat avec les écoles et la circonscription, veille à l'appliquer. Double enjeux : ne plus réclamer de participation aux familles et ne pas augmenter les dépenses communales outre mesure. Ainsi, les dispositions suivantes ont été prises :

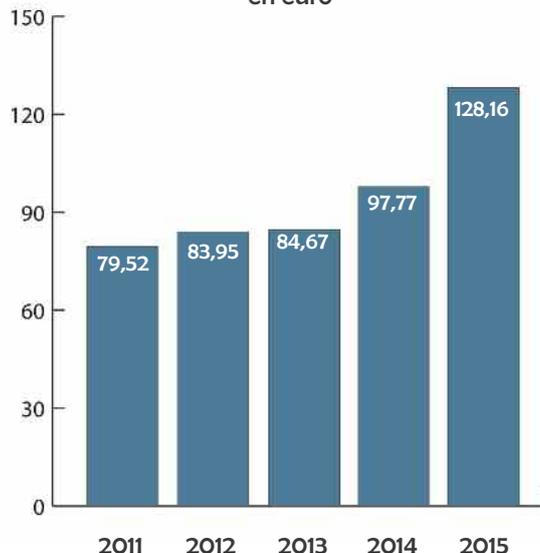
- 2010 : commandes groupées dans le cadre du marché public afin d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix.
- 2011 : installation et location de copieurs dans chaque école suppor-

tées par la commune.

- 2014 : prise en charge par la commune des besoins en eau, lingettes, gobelets... venant s'ajouter à la distribution de lait et de fruits frais. Doublement de l'enveloppe « transport et sorties » soit 300€ par classe.
- 2015 : augmentation de 5€ de l'enveloppe « fournitures scolaires et pédagogiques ».

Evidemment, la municipalité répond favorablement aux demandes et besoins des enseignants et les aide pour les fêtes des écoles et les diverses actions.

budget moyen par élève en euro



## RÉPARTITION DU BUDGET SCOLAIRE

En 2015, le budget attribué aux affaires scolaires se chiffre à 127 000€. Le graphique ci-contre, montre la répartition entre les principaux postes de dépenses :

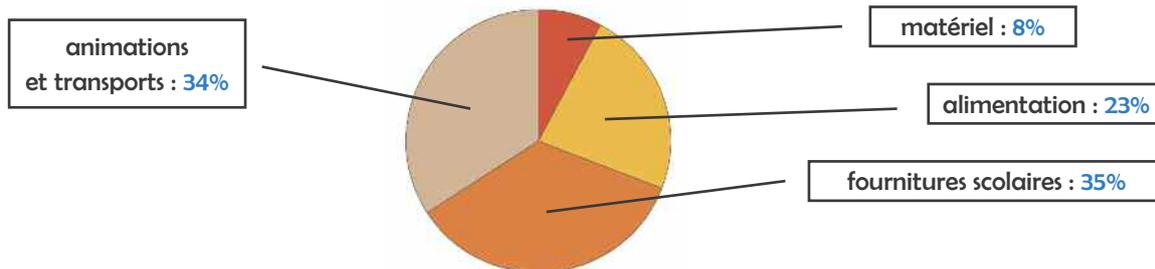
- matériel : remplacement de matériel informatique, achats de produits pharmaceutiques, de lingettes, de gobelets...
- alimentation : fruits à la récré, produits laitiers, eau, friandises (Pâques, Noël, USEP,...).

• fournitures scolaires : acquisitions de fournitures, de manuels scolaires, des dictionnaires...

• animation et transports : piscine, voyages, patinoire, poterie...

La commune, propriétaire des bâtiments scolaires, doit en assumer la charge : petits et gros travaux, assurance, eau, électricité et entretien au quotidien.

Les charges de personnel sont également élevées puisque Grenay a fait le choix d'une ATSEM quasiment par classe et non une par école comme la majorité des communes. Le mobilier est aussi une préoccupation constante. Chaque année, 30 000 € sont investis pour acquérir du mobilier neuf.



## ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le conseil d'école est une instance dans laquelle les représentants des parents d'élèves peuvent s'impliquer dans la vie de l'établissement scolaire, en lien avec les autres membres de la communauté éducative.

L'élection se déroulera, dans chacune des écoles, le **vendredi 9 octobre 2015**.

« L'exercice du mandat des représentants des parents est facilité. Les parents d'élèves sont pleinement associés à la vie de l'école et de l'établissement scolaire notamment

en participant, par leurs représentants, aux conseils d'école et aux différentes instances des établissements scolaires. Le décret permet aux représentants des parents d'élèves de mieux exercer leur mandat :

- les heures de réunion des conseils d'école, d'administration et de classe sont fixées de manière à permettre la représentation des parents d'élèves et des autorisations d'absence pour certaines réunions peuvent être accordées par l'employeur,

• les représentants des parents d'élèves doivent disposer des informations nécessaires à l'exercice de leur mandat,

• ils ont le droit d'informer et de rendre compte des travaux des instances dans lesquelles ils siègent ».

Source :  
Ministère de l'Education Nationale

# ÉCOLES

## UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE MULTI FACETTES

Grenay c'est aussi une politique éducative résolument tournée vers les nouvelles technologies. En plus des EPN (Espaces publics numériques) ouverts aux écoles, la commune dote chaque établissement de matériel informatique récent (salles informatiques, classes pupitres, TBI...). Prochainement, des VPI (vidéo projecteur interactif) seront installés dans trois écoles complétant ainsi le parc informatique scolaire.

Grenay c'est aussi une politique culturelle forte et l'ouverture de la Médiathèque-Estaminet a été le point d'orgue de cette année. Chaque enfant, chaque enseignant s'est vu remettre sa carte d'adhérent. Prochainement, ce sont des « micro bibliothèques » qui seront installées dans toutes les écoles. En lien avec la Médiathèque, les élèves pourront emprunter directement dans chaque quartier. Les enseignants proposent

déjà des listes d'ouvrages à acquérir afin de renforcer les ressources pédagogiques nécessaires aux projets d'école. S'ajoutent également les nombreux spectacles offerts aux élèves.

Nombreuses sont les actions menées par ou pour les élèves. La commune soutient les actions telles que le Parcours du cœur, l'USEP, Nettoyons la nature... Le fruit à la récré et la distribution de produits laitiers sont renouvelés chaque année et bénéficient de l'aide financière de l'Europe. La fête des enfants, initiée il y a deux ans, sera reconduite le 9 décembre prochain. La commune a permis aux élèves de l'école Bince de se rendre à Paris et ainsi recevoir le « prix des droits de l'homme René-Cassin » récompensant un travail de classe. Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, la commune a permis aux écoles et au collège de se rendre à Vimy et Lorette...



Des élèves et leurs enseignants de l'école Bince au rectorat en juillet dernier pour recevoir le prix René-Cassin. Leur travail a été présenté au niveau national. Un bel exemple de réussite au sein de nos écoles.

### Programme de Réussite Educative (PRE)

Coup de pouce aux enfants âgés de 2 à 16 ans scolarisés et à leurs parents, il a pour objectif de favoriser leur bien-être et leur épanouissement et de guider si nécessaire les parents dans une éducation plus sereine. Cette aide peut être apportée autour des difficultés liées à la santé, l'éducatif, la scolarité,.... Soutenue des partenaires éducatifs et médico-sociaux, l'équipe du PRE travaille avec les parents autour de l'accompagnement individuel de l'enfant. Cela dans le non jugement et le respect des familles.

Rens. auprès du PRE au CCAS au 03 21 45 69 85 ou de l'école/ou l'établissement de votre enfant.

## DES PROJETS À FOISON

En plus des actions reconduites, ce début d'année scolaire verra se concrétiser les Parcours d'interprétation. Fruit d'un travail collaboratif avec les écoles, les associations, les habitants et les services municipaux, ils devraient être opérationnels d'ici décembre.

Cette année scolaire verra aussi se mettre en place une semaine spécifique dédiée à l'école et aux services périscolaires. Des opérations concrètes se sont déjà déroulées : portes ouvertes, café des parents, petits déjeuners, repas à la cantine pour les

parents, etc. L'idée est de rassembler et développer toutes ces actions lors d'une semaine spéciale. Mais chut ! Nous y travaillons encore... rendez-vous dans quelque temps pour en savoir plus !

En fin d'année scolaire, il est prévu la création d'un livret dédié aux parents des élèves qui leur permettra d'avoir toutes les informations nécessaires sur la scolarité de leur enfant. Cette année sera encore riche de projets, de sorties, d'initiatives en tout genre et la commune sera à chaque fois présente.

## ZOOM SUR LES PARCOURS D'INTERPRÉTATION

Le parcours baptisé « Hier, aujourd'hui, demain : découvrez Grenay à travers ces 33 facettes ! » permettra au promeneur, préalablement muni d'une tablette (ou d'un smartphone), d'obtenir des informations sur les lieux de la ville qu'il visite à pied, à vélo

ou en voiture. Onze lieux dit « points d'intérêt » ont d'ores et déjà été identifiés. Lors de l'arrivée à l'un des points, la tablette, via un logiciel, envoie un signal à une borne et active ainsi la réception d'informations. Celles-ci concernent le passé, le présent et le

futur du lieu où le promeneur se trouve.

Dès le départ situé devant la Médiathèque-Estaminet, le promeneur choisi sur la tablette le parcours qu'il souhaite faire : passé, présent, futur ou les trois si son cœur lui en dit.... Il peut faire le par-

cours dans l'ordre en suivant les indications de la tablette ou, à l'aide du plan, le faire dans le désordre, à l'envers, à l'endroit, ou couper à travers, sauter des étapes...

Des tablettes pourront être empruntées à la Médiathèque-Estaminet. A suivre...

# ÉCOLES

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Ecole Jean-Rostand : rue Jules-Guesde - tél : 03 21 29 23 98
- Ecole Marcel-Morieux : place Daniel-Breton - tél : 03 21 29 03 86
- Ecole Ferdinand-Buisson : place St Louis - tél : 03 21 29 17 18
- Ecole Jacques-Prévert : place St Louis - tél : 03 21 29 12 28
- Ecole Edmond-Bince : rue de l'Annam - tél : 03 21 29 10 13
- Ecole Jeannette-Prin : bd de Tahiti - tél : 03 21 29 10 04
- Collège Langevin-Wallon : place Daniel-Breton - tél : 03 21 29 18 71
- Circonscription de Bully-les-Mines  
8, rue Dupuich, 62160 Bully-Les-Mines - tél : 03 21 44 20 48
- Inspection académique  
Résidence St Pol, 8 voie Bossuet 62000 Arras  
tél : 03 21 71 00 84
- Médiathèque-Estaminet  
2 ter, rue Jules-Guesde - tél : 03 66 54 00 54

## BON À SAVOIR

### Périodes d'inscriptions aux accueils de loisirs

- Toussaint : du 21 septembre au 9 octobre
- Hiver : du 11 au 29 janvier
- Printemps : du 7 au 25 mars
- Été : du 25 avril au 17 juin

### Périodes d'inscriptions au CAJ (vacances scolaires)

- Toussaint : le 12 octobre • Noël : le 16 décembre
- Hiver : le 27 janvier • Printemps : le 6 avril • Été : le 15 juin

### (pour les jours de classes)

- du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h.
- le samedi de 10h à 12h.

## SITES CONSEILLÉS

- Médiathèque-Estaminet : [mediathequeestaminet.grenay.fr](http://mediathequeestaminet.grenay.fr)
- Ville de Grenay : [www.grenay.fr](http://www.grenay.fr)
- Inspection académique : [www.ac-lille.fr/dsden62/](http://www.ac-lille.fr/dsden62/)
- Rectorat de Lille : [www1.ac-lille.fr](http://www1.ac-lille.fr)
- Ministère de l'éducation nationale : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)
- [eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr)

## BREF AGENDA 2015-2016

- chaque mardi (maternelle) et jeudi (primaire) : distribution de fruits frais dans le cadre de l'action « fruits à la récré » financée partiellement par l'Europe.
- Chaque jour (maternelle) : distribution de produits laitiers dans le cadre de l'action « Lait scolaire » financée partiellement par l'Europe.
- 9 octobre : élections des représentants des parents d'élèves
- 9 décembre : fête des enfants
- décembre : distribution de friandises par le Père Noël dans les écoles
- février : patinoire au pain d'alouette
- mars : distribution de friandises pour les fêtes de Pâques
- du 18 avril au 17 juin : inscription écoles
- mai : semaine dédiée à l'école et aux services périscolaires
- juin : fêtes des écoles.

## CALENDRIER SCOLAIRE

- |   |  |
|---|--|
| • vacances de Toussaint<br>du 19 au 30 octobre      | • vacances de Printemps<br>du 4 au 16 avril            |
| • vacances de Noël<br>du 21 décembre au 1er janvier | • vacances d'été<br>le mardi 5 juillet après la classe |
| • vacances d'hiver<br>du 8 au 19 février            | • rentrée 2016<br>le jeudi 1 <sup>er</sup> septembre.  |

ATTENTION : PAS DE CLASSE LE VENDREDI 6 MAI 2015

## INSCRIPTIONS ÉCOLES

Votre enfant doit faire sa première rentrée ? Les inscriptions se feront du 18 avril au 17 juin 2016 à la Médiathèque-Estaminet auprès du Secteur Enfance. Munissez-vous du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Plusieurs cas peuvent se présenter.

- vous êtes domiciliés à Grenay et votre enfant fréquentera l'école de votre quartier. Le Service Enfance vous remettra un certificat d'inscription que vous devrez apporter au directeur de l'établissement.

- vous êtes domiciliés à Grenay et vous souhaitez que votre enfant fréquente une autre école que celle de votre quartier. Vous devez remplir une demande de dérogation "intra-muros" et y joindre les pièces justificatives. Après étude de la demande, la dérogation sera accordée ou refusée.

- vous n'êtes pas domiciliés à Grenay et souhaitez que votre enfant fréquente l'une de nos écoles OU vous êtes grenay-sien et souhaitez inscrire votre enfant dans une autre commune, vous devez, dans un premier temps, rencontrer le service scolaire de votre domicile et demander une dérogation "hors commune" et y joindre les justificatifs nécessaires. Après étude et accord des directeurs d'école (celle de votre domicile et celle d'accueil), les communes concernées se prononceront en faveur de l'accord ou du refus.

Dans tous les cas, il faudra que le SEL soit en possession du livret de famille, de l'attestation d'assurance et d'une copie du carnet de vaccination à jour. L'élue en charge des affaires scolaires, Christelle Buissette, assure une permanence les mercredis de 14h à 16h à la Médiathèque-Estaminet.

### Les accueils périscolaires (garderies)

Ils fonctionnent le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 7h15 à 9h et de 16h30 à 18h30. Le mercredi de 7h15 à 10h et 12h à 12h30. Ils se situent :

- à l'école Morieux dans le préfabriqué et accueille les élèves inscrits à la maternelle M.Morieux,
- à la Médiathèque-Estaminet et accueille les élèves de l'école J.Rostand,
- à l'espace E.Coolen pour les élèves des autres écoles.

Les cartes de garderie seront désormais de 20 1/2 heures. Les tarifs sont basés selon l'aide aux temps libres de la CAF :

- avec ATL : 18€ la carte
- sans ATL : 24€ la carte
- la gratuité est accordée à partir du 3<sup>ème</sup> enfant de la même fratrie.
- les créneaux de 16h30 à 17h sont gratuits si et seulement si l'enfant est inscrit au-delà de 17h.
- un forfait est créé pour le mercredi matin. Quelle que soit la durée d'utilisation le forfait est fixé à 1heure (soit deux tampons).

### les restaurants scolaires

Ils fonctionnent le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi pendant la pause méridienne. Ils se situent :

- à la structure multi-accueil (parking de l'espace culturel Ronny Coutteure) pour les élèves des écoles de la cité 5,
- au foyer Mercier pour les élèves des écoles de la cité 11,
- au collège Langevin-Wallon pour les élèves des écoles du centre.

Les enfants sont pris en charge dans leur école à la fin des cours et y sont ramenés à la fin de la pause méridienne. Les tarifs proposés sont :

	AVEC ATL	SANS ATL	
4 jours sur 4	2,85€	3,05€	paiement au mois
2 jours sur 4	3,05€	3,25€	paiement au mois
4 repas datés	4,40€	4,70€	la carte de 4 repas
1 repas daté	5,40€	5,70€	le ticket d'un repas



la garderie de la Médiathèque-Estaminet

### les « mercredis récréatifs »

Ils se déroulent chaque mercredi de classe à l'espace Coolen et accueillent les enfants de 3 à 14 ans de 14h à 17h. Un service de restauration est prévu le midi pour les familles qui en ont besoin.

		AVEC ATL	SANS ATL
animation seule	la carte de 10 séances	24€	27€
animation et cantine	la carte de 10 séances + 10 repas	52,50€	57,50€

Le service enfance est à votre écoute au **03 66 54 00 54** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 10h à 12h à la Médiathèque-Estaminet.



le restaurant scolaire au club Mercier

## UN DON POUR LA RÉNOVATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE DU CENTRE

En partenariat avec la Fondation du patrimoine, la municipalité a mis en place une souscription publique afin de rénover à l'identique les vitraux de l'église Notre-Dame du Mont-Carmel. L'édifice a déjà bénéficié de l'intervention des services techniques qui ont carrelé la nef en reprenant à l'identique les marbres de l'allée centrale. A l'extérieur, les rejointoiements ont été réalisés sur le pourtour ainsi que sur l'ensemble de la façade ouest. En février 2014, l'orgue a été remis en état. Même si la ville a prévu sur plusieurs années de contri-

buer à la rénovation des vitraux, elle a engagé un partenariat avec la Fondation du patrimoine. Déjà, de nombreux dons ont été reçus par la Fondation. Un effort reste à faire et c'est pour cela qu'afin d'aboutir à ce projet de rénovation, la commune vous invite avec elle à réussir son pari.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter la délégation régionale au **03 20 99 45 10**. Pour faire un don sécurisé sur internet : [www.nord-pas-de-calais.fondation-patrimoine.org](http://www.nord-pas-de-calais.fondation-patrimoine.org)

# AÎNÉ-E-S

## SEMAINE BLEUE : SPECTACLES, REPAS, LOTO... AU PROGRAMME !

Dédiée à nos retraité-e-s et à nos aîné-e-s de plus de 60 ans, « La semaine bleue » sera organisée dans notre commune autour du thème « prévention, santé à la Médiathèque-Estaminet ». Dans le cadre des actions de la commission personnes âgées, santé et prévention, la municipalité et le CCAS offriront des spectacles présentés pour la 1<sup>ère</sup> fois à la Médiathèque-Estaminet. Une journée de clôture sera mise en place lors de laquelle un goûter sera offert par les jeunes aux participants.

### au programme

#### mardi 13 octobre

à 14h30 à la Médiathèque-Estaminet, compagnie « Le Grain de sable », un spectacle offert par la CPAM suivi d'une collation. Réservations jusqu'au 6 octobre.

#### mardi 20 octobre

dès 12h à la salle des Fêtes, repas-dansant avec au menu un couscous. 15€ tout compris.

#### mercredi 21 octobre

à 15h à la Médiathèque-Estaminet, « Bertrand va vous dire quoi », un spectacle patoisant gratuit.

#### jeudi 22 octobre

à 14h avec et au club de Loisirs Camille-Carin, loto avec de nombreux lots à gagner.

#### mercredi 28 octobre

de 14h à 17h à la Médiathèque-Estaminet, clôture de la Semaine lors de laquelle de nombreux stands seront présentés. A 15h30, un goûter préparé par les jeunes du Pôle médiathèque secteur enfance et jeunesse sera offert. Nombreux stands autour de la prévention des chutes, de la mémoire, la sophrologie...

Des programmes sont



disponibles au CCAS et en mairie.

Rens. et rés. obligatoires jusqu'au 6 octobre pour le

spectacle « Grain de sable » et jusqu'au 14 octobre pour les autres manifestations au 03 21 29 09 95.

# CITOVENNETÉ

## CONSEIL CITOYEN : L'ACTE ET LA PAROLE DONNÉS AUX HABITANT-E-S

A l'espace culturel Ronny-Coutteure, les habitant-e-s des cités 5 et 11 et du quartier ouest de Loos-en-Gohelle ont été convié-e-s à une réunion dans le but de créer un Conseil citoyen. Représentant l'Etat, Marc Morieux, délégué à la politique de la ville, a présenté l'esprit et le fonctionnement de ces collectifs d'habitant-e-s.

La réunion s'est déroulée en présence de Christine Stievenard, maire-adjointe de Loos-en-Gohelle en charge notamment de la citoyenneté, du maire Christian Champiré, de Philippe Boidin représentant la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL).

Dispositif créé à la demande de l'Etat en partenariat avec la ville et la

Communauté d'agglomération, le Conseil citoyen est un collège de 12 personnes, bénévoles, moitié d'habitants et moitié d'acteurs locaux, qui seront force de propositions afin de mettre en place des projets au cœur de leur quartier. C'est une approche citoyenne et non-politique « dont le monde idéal est de fédérer des habitants autour d'un projet, l'esprit étant de ne rien imposer par une majorité » précise Marc Morieux.

Action intercommunale dotée d'un budget et réglement, entrant dans le contrat de ville 2015-2020, « l'intérêt du Conseil est d'entendre les personnes que l'on n'entend jamais » souligne Philippe Boidin. Devant respecter dans

### réunion d'explication d'un conseil citoyen



l'idéal la parité et une représentativité notamment au niveau de l'âge, partenaire de la municipalité, il est créé par arrêté préfectoral nominatif et permettra d'être présent à la CALL par le biais de deux

représentants.

Pour plus d'informations et si vous êtes intéressé pour être candidat-e, vous pouvez contacter le CCAS au 03 21 29 09 95.

# DORTRAIT

## MYRTILLE MALO, VOTRE NOUVELLE CHORÉGRAPHE

Avec le départ d'Hélène Cavitte pour des raisons personnelles, la ville était à la recherche d'une nouvelle chorégraphe. Le choix s'est porté sur Myrtille Malo, diplômée d'état en Modern'jazz et artiste auprès de la nouvelle compagnie associée la Cie Zahrbat.

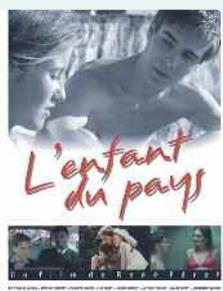
Après l'obtention de son Diplôme d'Etat en juin 2014, Myrtille se lance dans la création chorégraphique et développe un jazz moderne. Sa danse est riche en contrastes, pleine de pulsions et d'ondulations, en mêlant fluidité et vivacité, le tout issu d'un grand métissage. Elle entame alors un projet

pédagogique, en tant que professeure dans une école parisienne en danse Modern'Jazz. En 2015 elle participe à la création de la compagnie « Améthyste » basée sur Villeneuve d'Ascq, et gagne le « Jazzle Battle » à Bavay. Elle s'est présentée fin juin au public de l'association en 1<sup>ère</sup> partie du gala en réalisant un solo très apprécié par les spectateurs.

A la rentrée, elle a pris en charge la direction de l'atelier danse et assurera la médiation dans le domaine artistique. Avec le service culturel, elle fera vivre le parcours du spectateur en lien avec les compagnies accueillies à l'espace Ronny-Coutteure.



### DE RONNY



dès 15 ans  
**projection-débat**  
**L'ENFANT DU PAYS**  
hommage à René Féret  
**mercredi 7 octobre à 19h**  
entrée libre et réservations indispensables



tout public  
**chanson poético-orchestré-rock'n'roll**  
**L'ALCHIMIE DES MONSTRES**  
par Klô Pelgag  
**vendredi 9 octobre à 20h30**  
Tarifs : plein 6€ - réduit 3€  
abonnement 4 et 2€

flashcodez-nous !  
  
Rens. et réservations  
indispensables  
au **03 21 45 69 50**



## VOTRE AGENDA

**REPAS DANSANTS** - organisé par le club Mercier le dimanche 4 octobre à la salle des Fêtes - ouverture dès 11h30 - 30€ (adulte), 12€ (enfant de - de 12 ans) - réservation au **03 21 45 56 49** ♦ organisé par « les Boules d'or » le samedi 10 octobre dès 19h à la salle Carin - couscous - gratuit (- de 8 ans), 10€ (de 8 à 12 ans), 15€ (dès 12 ans et adulte adhérent), 20€ (non-adhérent) - rens. au **03 21 29 30 51**.

**CONSEIL MUNICIPAL** - il aura lieu le jeudi 8 octobre à 18h30 en mairie. Les séances sont publiques.

**RENCONTRE LITTÉRAIRE** - Dominique Sampiéro présentera ses « Carnets de buveur de ciel » à la Médiathèque-Estaminet le jeudi 8 octobre - entrée gratuite - Rés. au **03 66 54 00 54**.

**LOTO** - organisé par « Do, ré, mi, les notes en folie » le dimanche 11 octobre à la salle des Fêtes - début des jeux à 14h30 - bons d'achats de 20 à 300 euros - restauration sur place

**MARCHÉ AUX PUCES** - organisé par la société colombophile le samedi 17 octobre de 8h à 18h place d'Artois - 6,50€ les 5 mètres - inscriptions au siège place d'Artois le mercredi et le vendredi de 18h à 19h30 - réservation possible par courrier au **03 21 29 39 83**.

## VOS INFOS DIVERSES

**MUSIQUE** - les cours sans solfège de l'association « Guitare évolution » ont lieu le samedi de 14h à 16h à la maison de quartier près de la salle Fasquel - rens. au **06 11 76 40 14**.

**LAVERIE** - l'association « Mieux vivre à Grenay » peut vous laver couettes, couvertures, draps... en les déposant à l'espace Coolen le vendredi de 13h30 à 16h45 - 3€ le lavage, 3€ le séchage - lessive et assouplissant fournis - rens. au **06 70 04 82 36** ou **03 21 29 39 48**.

**ÉLECTIONS** - dans le cadre de la procédure exceptionnelle de révision des listes électorales mise en place par la loi du 13 juillet 2015, les demandes d'inscription sont recevables jusqu'au **mercredi 30 septembre**.

**CENTRE DE LOISIRS** - le prochain accueil aura lieu du 19 au 23 et du 26 au 30 octobre de 14h à 17h. Réservé aux enfants déjà scolarisés jusqu'à 14 ans, il proposera des sorties à la piscine, au cinéma, une fête d'Halloween ainsi que des activités sportives et manuelles. Les inscriptions se feront à la Médiathèque-Estaminet jusqu'au 9 octobre à 12h. Rens. au **03 66 54 00 54**.

bouclage du prochain Regard le vendredi 2 octobre

Regard : bulletin municipal de la ville de Grenay - directeur de publication : Christian Champiré, maire - photos, textes et mise en page : service communication de la mairie - impression : imprimerie l'Artésienne, Liévin (62) - 3500 ex - publication gratuite.